

# PÔLE DE COMPÉTENCES ET DE PRESTATIONS EXTERNALISÉES

Une réponse adaptée et accompagnée pour tous en Indre



# CONTEXTE ET ENJEUX

Intervention de  
la déléguée  
territoriale ARS  
Indre



- ▶ Rapport Piveteau « Zéro sans solution »
- ▶ Une réponse accompagnée pour tous dont les valeurs sont :
  - Evolution du système pour une meilleure prévention des situations critiques
  - Inspiration de ce qui existe sur le terrain
  - Agir en coresponsabilité et en confiance
- ▶ Transformation de l'offre médico-sociale
- ▶ Vers de nouvelles pratiques professionnelles

# MISE EN PLACE REGIONALE

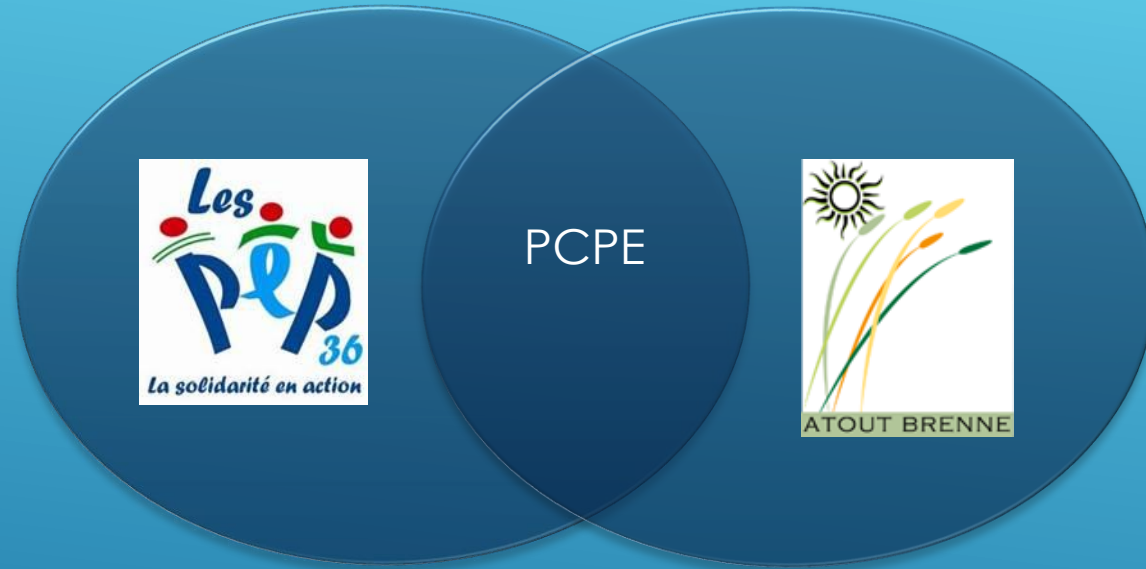
► Création par l'ARS de PCPE au sein de la région Centre Val de Loire

► Mise en place d'une **Coordination Régionale**

- Synergie territoriale
- Harmonisation
- Partages des pratiques, outils, expériences, formations

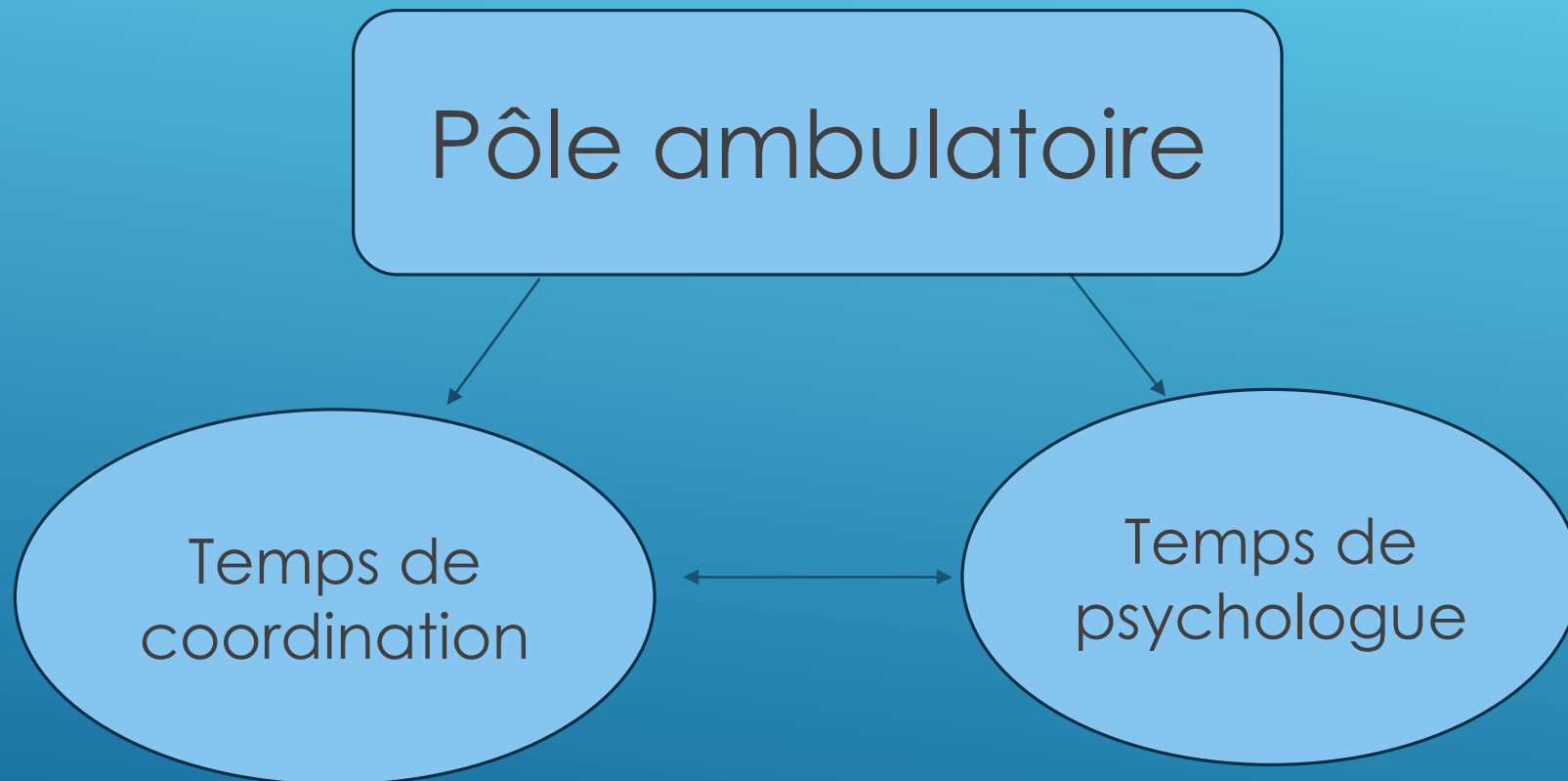


# LE PCPE DE L'INDRE



- ▶ Collaboration ADPEP36 et Atout Brenne
- ▶ Rattaché au SESSAD ADPEP36
- ▶ Effectif depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017

# L'EQUIPE



# LE PUBLIC CONCERNE



Situation de  
handicap

Résidant dans  
l'Indre

Rupture de  
parcours ou  
risque de rupture

Pas ou plus de  
réponses  
adaptées

# TRAVAIL DE PROXIMITE AVEC LA MDPH

Intervention  
Direction  
MDPH Indre

Concertation  
autour des  
situations  
complexes

Evaluation et  
préconisations  
d'accompa-  
gnement



Assurance de  
l'adhésion des  
personnes

Décision  
conjointe  
d'accompa-  
gnement par le  
PCPE

Coordination  
au fil du  
parcours



# LES FONDAMENTAUX DU PCPE

## Fonctionnement

Mise en commun des prestations territoriales  
Prestations mutualisées en interne ou externalisées  
Tarifées ou non

## Bénéficiaires

Réponses alternatives  
Nouveau regard  
Confiance dans la relation d'aide  
Diversité des prestations  
Droit commun

## Partenaires

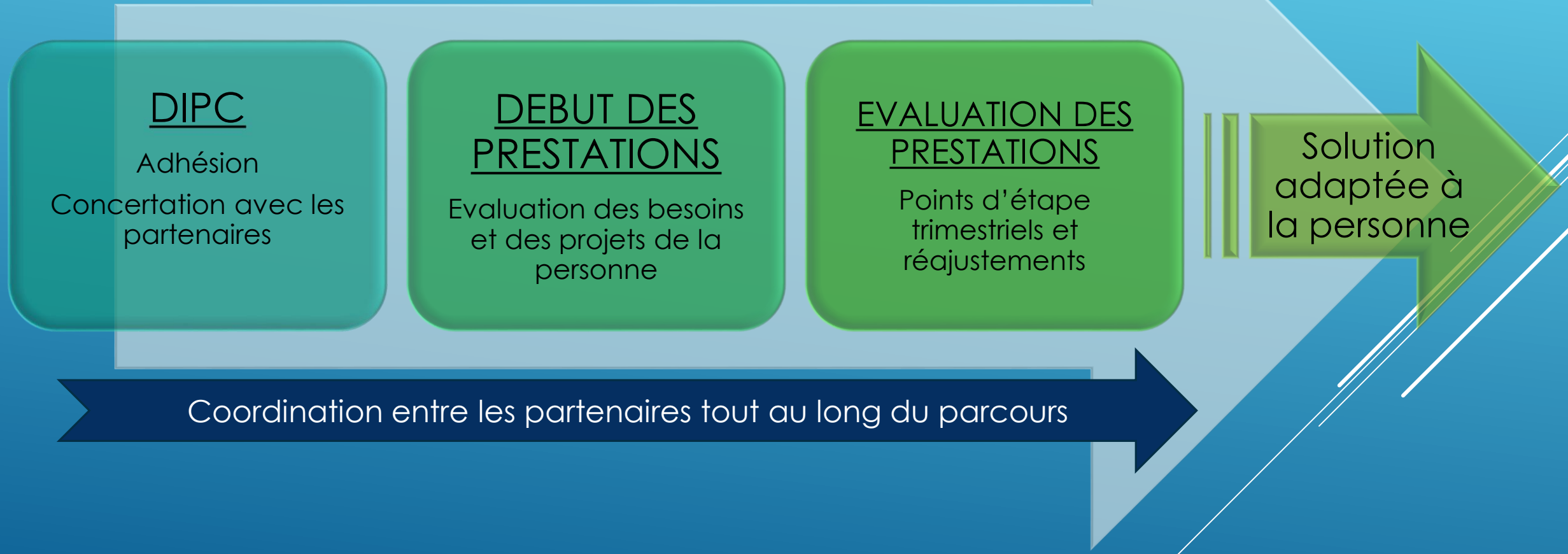
Coordination régionale  
Coordination partenaire  
Médiation

## Aidants

Confiance dans la relation d'aide  
Soutien  
Guidance

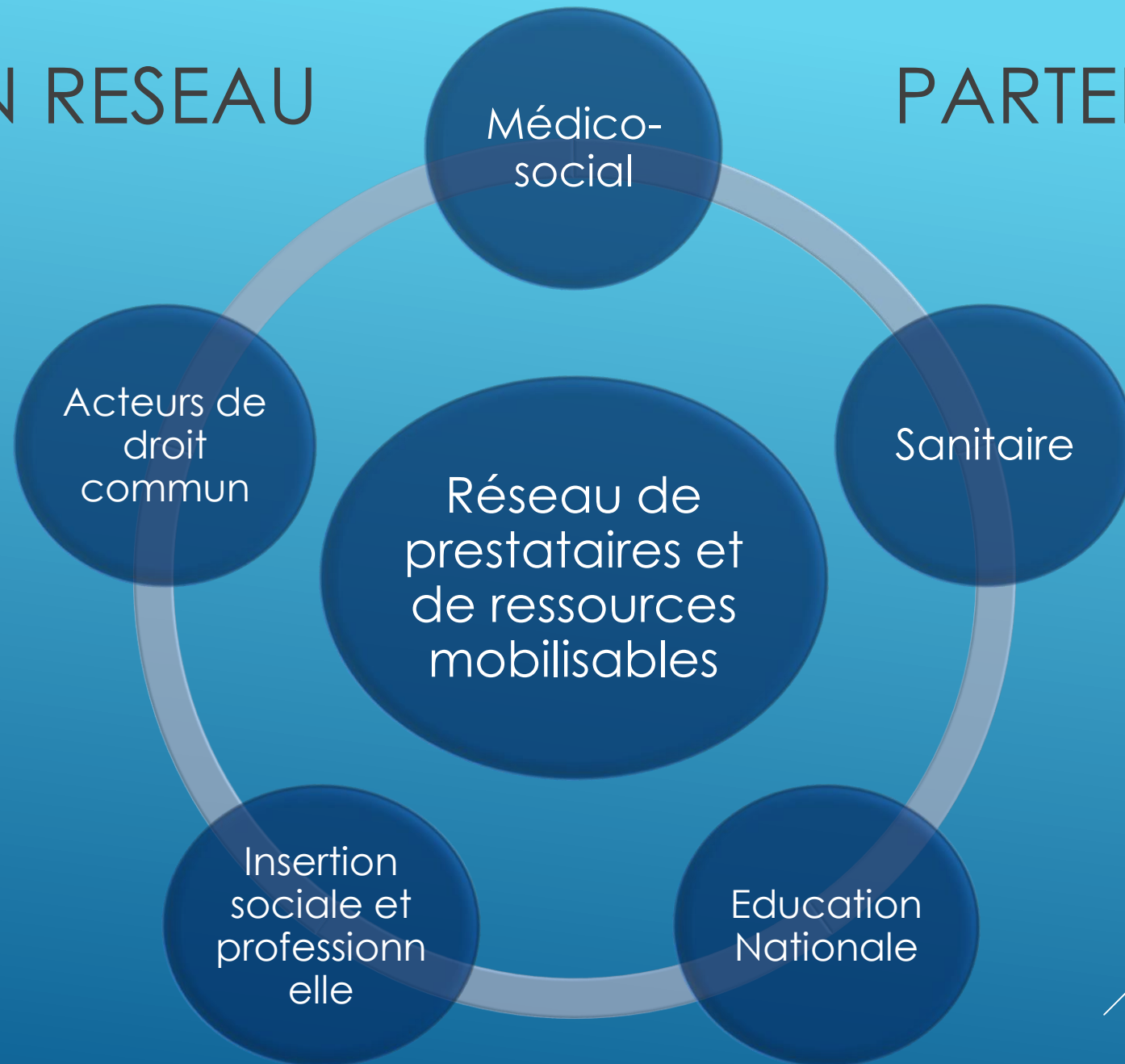


# LE PARCOURS TYPE AU PCPE



MISE EN RESEAU

PARTENARIAT



# MOYENS MOBILISES AUPRES DES PARTENAIRES

Expertise des  
professionnels

Accueil temporaire

Prestations

Matériels (transports,  
locaux, outils, etc)

Actions de formation

Stages d'évaluation




# CONVENTION DE PARTENARIAT

- ▶ Proposition d'identifier des référents PCPE dans chacun de vos secteurs ou pôles d'activités
- ▶ Bénéficiaire de vos plateaux techniques : vos compétences et outils spécifiques, vos expertises professionnelles
- ▶ Pour se faire nous vous proposons :
  1. De formaliser notre partenariat en organisant une rencontre avec chacun de vous
  2. Un listing sous forme de catalogue des prestations et moyens mobilisables sur tout le territoire, accessibles à nos partenaires
  3. Une articulation de ce travail au sein de la coordination régionale PCPE

# POURQUOI UN CONVENTIONNEMENT ?

- ▶ Construire un catalogue de l'offre de services d'accompagnement territoriale disponible pour tous
- ▶ Faciliter la communication entre nos coordinateurs PCPE et vos référents sur site
  - **Réactivité** de prise en charge pour les bénéficiaires
  - **Fluidité** des leurs parcours
- ▶ Décloisonner nos accompagnements et nos interactions
- ▶ Construire une dynamique **interinstitutionnelle** au service des **parcours complexes**

# EN PERSPECTIVE ...

- ▶ Vers un accompagnement différent, construit **ensemble**, au service des personnes et de leurs **parcours de vie**
  - ▶ Vers l'apprentissage de l'accompagnement spécifique des **situations complexes**
  - ▶ Début d'un projet expérimental sur 3 ans : une mise en route **adaptative et en mouvement**
- 

MERCI

